

ACTION N° 1-2

PILOTE : DIRECTION INTERMINISTÉRIELLE DE LA TRANSFORMATION PUBLIQUE

# Assurer la transparence sur les résultats de l'action publique

## Objectif

Rendre compte aux Français des résultats de l'action publique qui impactent directement leur vie quotidienne, au plus près de chez eux.

## 43 réformes

publiées

le 23 juillet 2021

43 politiques prioritaires du Gouvernement font l'objet d'une publication dans la troisième version du baromètre, autour de dix thématiques clés de l'action publique :

- éducation, jeunesse
- emploi, économie
- transition écologique
- agriculture
- sécurité
- justice
- santé, famille, handicap
- logement
- services publics et territoires
- culture et sports

## ENGAGEMENTS PRIS

Engagements pris lors des 2° CITP et 5° CITP (octobre 2018 et février 2021) :

- l'avancement et l'impact des transformations seront mesurés et rendus publics, grâce à la mise en place d'une application dédiée
- le baromètre des résultats de l'action publique sera mis à jour tous les trimestres et sera étendu à 40 réformes d'ici juillet 2021. Dès avril, le baromètre sera enrichi de 11 réformes prioritaires.

## BILAN À DATE

Mise en ligne du baromètre des résultats de l'action publique :

- dès juillet 2020, il a été décidé de **concrétiser l'engagement de transparence des résultats des politiques prioritaires** par la création d'un baromètre des résultats de l'action publique, annoncé par la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques
- **ce baromètre, publié le 13 janvier 2021 puis enrichi et mis à jour le 5 mai 2021, permet à chaque citoyen de suivre l'avancée et les résultats concrets des réformes** mises en place par le Gouvernement, politique par politique, territoire par territoire, mais aussi de se renseigner sur chaque politique et sur la manière d'en bénéficier le cas échéant. Accessible en ligne sur le site *gouvernement.fr*, le baromètre fait l'objet d'une mise à jour trimestrielle et l'ensemble des données sont disponibles en données ouvertes sur le site *data.gouv.fr*
- le baromètre des résultats de l'action publique est une démonstration de la détermination du Gouvernement à servir les citoyens, sans oublier aucune dimension de leur vie quotidienne, ni aucun territoire.
- Il constitue par ailleurs un véritable outil de pilotage de l'action publique locale : la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques se déplace chaque semaine dans un département depuis janvier 2021 pour passer en revue l'état d'avancement des réformes prioritaires et identifier des éventuels blocages à lever afin de faciliter leur mise en œuvre.

« Les citoyens n'attendent qu'une chose de notre part : des résultats pour améliorer leur vie quotidienne. »

Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques



- **pour chaque politique prioritaire du baromètre :**
  - un indicateur permet de mesurer l'impact de la politique pour le citoyen
  - cet indicateur est présenté aux niveaux national et local, grâce à une représentation cartographiée des résultats
  - sont renseignés : le point de départ en 2017 ou, pour les réformes décidées après 2017, la date à laquelle la mesure gouvernementale a été lancée.
- des pages de contenu détaillées sur chacune des politiques prioritaires sont également accessibles pour ceux qui souhaitent plus d'informations, notamment sur la manière de bénéficier des mesures mises en place.



## PROCHAINES ETAPES

- **Juillet 2021 : publication de 43 réformes dans le baromètre.**
- **Publication du rapport de suivi des engagements des CIP sur le site de la direction interministérielle de la transformation publique qui rend compte de l'ensemble des actions conduites par le Gouvernement en matière de transformation publique.**
- **Décembre 2021 : 3<sup>e</sup> mise à jour du baromètre.**



Le baromètre de l'action publique sur [gouvernement.fr](http://gouvernement.fr).

Date	Taux de déploiement
En mars 2020	22 %
En juin 2020	51 %
Cible à atteindre en 2022	80 %